

—— Bulletin d'infos N°1 ——



# Les actions du CEN Nouvelle-Aquitaine dans le département de la Creuse

En Creuse, le CEN Nouvelle-Aquitaine **gère actuellement une surface de 1440 ha**, répartis sur plus de **80 sites**. Sur l'ensemble de ces terrains, 498 ha sont en propriété, 211 ha sont loués sous la forme de baux et 609 ha sont mis à disposition par l'intermédiaire de conventions. Il anime **6 des 13 sites Natura 2000** présents sur le département, pour le compte de la Région ou de collectivités.

Il porte des programmes d'actions en faveur des zones humides, aux côtés d'autres maîtres d'ouvrage, dans le cadre des **9 Contrats territoriaux opérationnels sur la Creuse**, co-signés par les agences de l'eau Loire-Bretagne et Ardour-Garonne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le conseil départemental de la Creuse.

Le CEN Nouvelle-Aquitaine accompagne aussi les gestionnaires et usagers des zones humides (collectivités, exploitants agricoles, propriétaires privés, forestiers) en leur proposant d'adhérer au Réseau Zones Humides en Limousin : 297 membres dont 37 en creuse bénéficient ainsi de conseils personnalisés et si nécessaire d'un soutien administratif de la part du Conservatoire, dans le cadre par exemple de recherche de financements pour l'amélioration des conditions d'utilisation des cours d'eau et de leurs annexes hydrauliques.

Entre 2020 et 2022, grâce au soutien apporté par la Région Nouvelle-Aquitaine, au titre de sa feuille de route **dédiée à la transition environnementale et climatique, nommée Néo terra**, le CEN Nouvelle-Aquitaine a pu acquérir plus de 360 ha de milieux remarquables en Creuse, comme des forêts, des landes, des marais, des prairies humides, ou encore des parcelles en contexte bocager.



## 1- LES MARES DE LUSSAT ET SAINT-LOUP

Le Bassin de Gouzon est connu pour abriter la réserve naturelle nationale de l'étang des landes, avec sa faune, ses végétations et sa flore remarquables. C'est aussi l'un des rares endroits du territoire Limousin où l'on peut rencontrer le Triton crêté, un amphibien qui se trouve ici en limite de répartition.

C'est notamment sur la commune de Lussat que se concentre l'essentiel de la population de cette espèce et plus particulièrement sur la mare des Trois Fétus. Celle-ci fût la première à faire l'objet d'une convention de gestion entre le Conservatoire, les propriétaires et le Groupe Mammalogique et Herpéthologique du Limousin (GMHL).

Depuis, le CEN Nouvelle-Aquitaine a conventionné sur une dizaine d'autres mares, dont plusieurs sont des biens sectionaux ou communaux de Lussat et de Saint-Loup.

Des travaux de restauration et de gestion y ont été entrepris dans l'objectif de conserver les potentialités d'accueil pour les amphibiens et la flore notamment.

En effet, outre le Triton crêté, ces points d'eau abritent une flore remarquable, comme le Fluteau nageant (*Luronium natans*), la Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*) ou la Lentille d'eau à racines nombreuses (*Spirodella polyrhiza*).



## 2- LA TOURBIÈRE DE LA MAZURE

La tourbière de la Mazure se situe sur les communes de Royère-de-Vassivière, Saint-Pierre-Bellevue et le Monteil-au-Vicomte sur le Plateau de Millevaches. Le site d'une centaine d'hectares est constitué par un ensemble remarquable de landes sèches à Callune et Genévrier, de bois de Pins sylvestres et de feuillus ainsi que de milieux tourbeux diversifiés. Il est pâturé l'été par le troupeau de brebis limousines du lycée agricole d'Ahun sous la conduite de son berger.

Le CEN Nouvelle-Aquitaine intervient sur ce site d'une grande valeur écologique depuis les années 2000 avec l'Office National des Forêts et la communauté de communes Creuse Sud-Ouest, le principal propriétaire. De nombreux travaux de restauration de milieux ont eu lieu : bûcheronnage pour ré-ouvrir les landes et les tourbières, transformation d'une plantation résineuse en milieu agropastoral, création de parcs à moutons, notamment grâce à des financements Natura 2000.

Le site est ouvert au public : une petite boucle (3km) et une grande boucle (8km) accessibles depuis le parking de la Rigole du Diable. Les chiens sont interdits du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre



# Nos sites à visiter

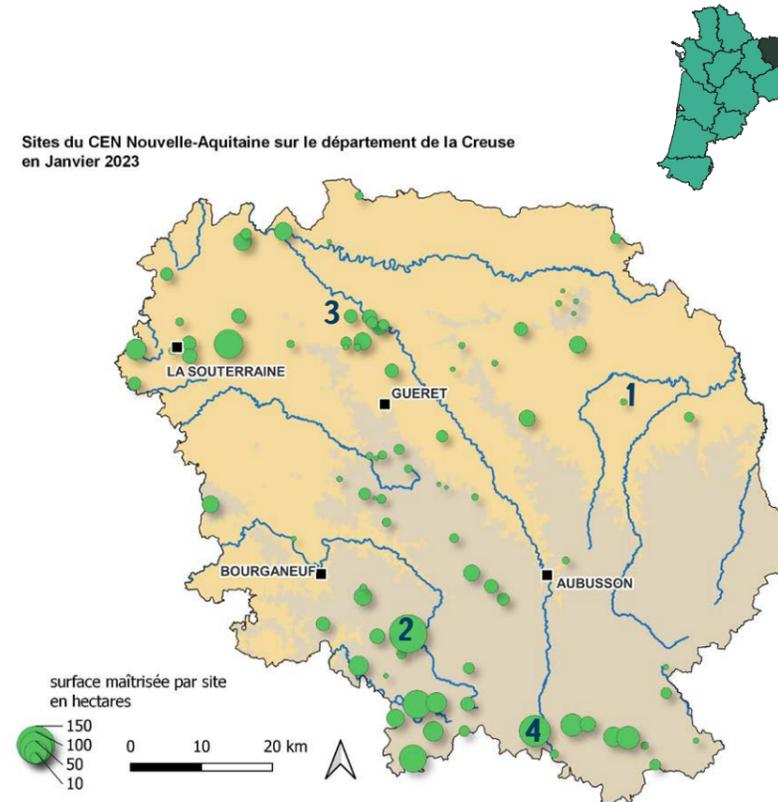


## 3- LES LANDES HUMIDES DE BORD

Les landes humides de Bord sont les seules landes atlantiques humides septentrionales à Bruyère à quatre angles, *Erica tetralix*, présentes sur le nord du département de la Creuse (avec celles présentes sur l'étang de la Chaume – Azéables). Elles sont situées majoritairement sur la commune de La Celle-Dunoise. Ce site revêt un caractère exceptionnel et présente un aspect singulier vu du ciel car il forme un « éventail » de milieux boisés et de landes complètement enclavés dans un paysage agricole remanié et plus ouvert.

Depuis 2018, en partenariat avec la commune de La Celle-Dunoise, le CEN Nouvelle-Aquitaine mène des travaux de restauration sur ces milieux landicoles avec l'aide de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le FEDER Loire et la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Contrat Territorial Creuse Aval. En 2020, le pâturage est même revenu grâce au soutien financier du conseil départemental de la Creuse. Depuis Grand Bord (Bussièrre-Dunoise), il est possible de se garer le long de la piste et venir visiter cet espace naturel remarquable (pensez aux chaussures de randonnée !).

Sites du CEN Nouvelle-Aquitaine sur le département de la Creuse en Janvier 2023



Sources : Foncier CEN, IGN Admin, Express, BD Topage, BD Alt  
Réalisation : FV / CEN Nouvelle-Aquitaine - Janvier 2023

## 4- LA LANDE DU PUY RAYNAUD

La lande du Puy Raynaud est située sur la commune de Clairavaux au sud-est du département de la Creuse, à 800 m d'altitude. Elle est l'une des dernières vastes landes sèches sommitales de la haute vallée de la Creuse, dans le Parc Naturel Régional de Millevaches. Pour préserver ce paysage emblématique en voie de disparition du fait de son abandon agricole depuis 1987, la commune a confié la gestion de cet ancien sectionnal au CEN Nouvelle-Aquitaine en 2010.

Cette lande à Callune, support d'une biodiversité particulière notamment pour les oiseaux et les insectes, est issue de pratiques pastorales ancestrales. Elle nécessite un entretien par pâturage pour subsister. Depuis 2015, le Conservatoire a entrepris successivement du bûcheronnage d'arbres colonisateurs, puis la pose d'une clôture avec le soutien financier du département de la Creuse et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Depuis 2021, les brebis sont de retour, un partenariat avec une éleveuse ovine en conversion biologique a été signé.

Ce site est accessible aux randonneurs. Un sentier balisé au départ du bourg de Clairavaux mène à la lande.





# Venez participer à nos animations

## A LA DÉCOUVERTE DES AMPHIBIENS À LA NOUAÏLLE

Dans le cadre de Fréquence grenouille, opération nationale de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels pour la sensibilisation en faveur de la préservation des zones humides, venez découvrir les grenouilles, crapauds et tritons.

Le groupement syndical forestier de La Nouaille est adhérent au Réseau Zones Humides depuis 2016. Pour favoriser la biodiversité sur le site, trois gouilles ont été creusées dans la tourbière par les cantonniers il y a trois ans.

Chaque année, un suivi est réalisé pour faire l'inventaire des amphibiens, papillons et libellules ainsi que de la flore.

La commune possède également un étang. Il est envahi de saules et mériterait un peu de bûcheronnage pour apporter de la lumière et permettre notamment aux libellules de réinvestir le site.

Cette sortie sur les amphibiens est l'occasion de poursuivre les inventaires et de faire découvrir aux habitants la richesse de la faune et de la flore des zones humides près de chez eux. Merci à la commune et au groupement forestier pour leurs actions en faveur des milieux humides.



**RENDEZ-VOUS LE 15 MARS  
À LA NOUAÏLLE  
14H**



# Des travaux de neutralisation de drains en tourbière sur le site de la Ferme de Lachaud



La ferme de Lachaud est une exploitation agricole d'ovins de race limousine en agriculture biologique à Gentioux-Pigerolles. La communauté de communes Creuse Grand Sud, propriétaire de 136 ha de terres agricoles, a confié en 2008 la gestion de 75 ha au CEN Nouvelle-Aquitaine, dont 42 ha de zones humides situées en tête de bassin.

sans colle formaldéhyde. C'est la première fois que le Conservatoire expérimente cet itinéraire technique.

En premier lieu, un bûcheronnage des ligneux s'étant développés autour des fossés du fait de l'assèchement a été réalisé pour faciliter la suite des travaux sur les fossés.

Au début des années 80, une partie des milieux tourbeux a subi des travaux de drainage et de rectification de cours d'eau mis en évidence par les photos aériennes anciennes. Ces interventions ont eu un impact important sur le fonctionnement hydrologique des milieux humides du site, conduisant à l'assèchement de plusieurs hectares.

Au total, 19 seuils en panneaux de bois 3 plis ont été installés le long des fossés en fonction de la topographie. Chaque ouvrage fait 5,70 m environ de largeur (assemblage de deux planches de 23 mm d'épaisseur). Le creusement de mares à proximité des fossés a permis de solidifier et protéger les ouvrages par la mise en place de merlons de tourbe. L'objectif de ces travaux est de neutraliser l'effet drainant des anciens fossés et de remonter la nappe au sein de la tourbière. Leur effet sera suivi par le protocole Ligéro : flore, pédologie et suivi piézométrique.



Dans le cadre du programme « Sources en action », le CEN Nouvelle-Aquitaine a réalisé des travaux de neutralisation d'une partie des anciens drains cet automne 2022 : 2 fossés de plus de 300 mètres linéaires cumulés.

L'ensemble des travaux a été réalisé par l'entreprise SATPA basée à Egletons (19). Ils sont financés dans le cadre du Contrat territorial milieux aquatiques du bassin de la Vienne Amont (« Sources en Action »).



## LE PREMIER COMITÉ TERRITORIAL CREUSOIS DU CONSERVATOIRE



Il s'est tenu le 24 septembre 2022 à Saint-Michel-de-Verisse. Une trentaine de personnes était présente (élus régionaux, départementaux, communaux, adhérents, agriculteurs partenaires, sympathisants, salariés du Conservatoire et administrateur départemental référent). La matinée a été consacrée à la présentation des programmes auxquels le Conservatoire prend part et des actions qu'il porte en Creuse et, pour conclure, à l'interrogation des participants sur leurs attentes par rapport à l'intervention du Conservatoire. Le repas a été suivi d'une visite des boisements acquis par le CEN Nouvelle-Aquitaine sur la commune de Saint-Michel-de-Verisse, commentée de façon magistrale par Hans Kreisler, en charge de la rédaction du Plan Simple de Gestion forestier portant sur 62 ha.

Cette journée a été riche en échanges, en moments conviviaux et les salariés tiennent à remercier l'ensemble des participants pour leurs apports et pour leur bienveillance.

Le prochain CTER aura probablement lieu le 10 juin 2023 à Anzême. N'oubliez pas de noter la date et de venir vers nous pour plus de renseignements.





## CREUSEMENT DE GOUILLES SUR LA TOURBIÈRE DE RIBIÈRES DE GLADIÈRE

La tourbière « Les Ribières de Gladière » est située à Royère-de-Vassivière, à proximité immédiate du Lac de Vassivière. Le CEN Nouvelle-Aquitaine y gère environ 28 ha de fonds tourbeux dans le cadre d'une convention avec le Groupement Syndicat Forestier de la commune et l'Office National des Forêts.

La tourbière est pâturée par des bœufs Highland et des brebis limousines, et présente des zones de tourbière tremblante, bas marais et tourbière haute. Dans le cadre du programme « Sources en Action », des travaux de restauration ont été réalisés cet automne. Quatre mares ont ainsi été créées avec un double objectif. Deux des mares ont été équipées d'abreuvoirs gravitaires et solaires permettant la mise en défens de cours d'eau, tout en facilitant l'accès à l'eau indispensable au pâturage extensif de ces milieux tourbeux.

Les deux autres mares creusées au sein de la tourbière ont pour objectif de favoriser les espèces typiques des milieux tourbeux pionniers, dont le Lycopode inondé, la Droséra intermédiaire ou encore la Leucorrhine douteuse. Cette libellule visée par un Plan National d'actions est en danger critique d'extinction sur le territoire Limousin. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SATPA, basée à Egletons (19) et par l'équipe technique du CEN Nouvelle-Aquitaine (pose d'abreuvoir solaire). Ils ont été financés dans le cadre du Contrat Territorial milieux aquatiques Vienne Amont.



## LE FONCIER FORESTIER PROGRESSE EN CREUSE LE BOIS DES VERGNETTES - SAINT-MICHEL-DE-VEISSE

Toujours impulsé par la dynamique de la feuille de route Néo terra, le CEN Nouvelle-Aquitaine vient de faire l'acquisition de 15 ha de forêts feuillues sur la commune de Saint-Michel-de-Veisse sur les contreforts du plateau de Millevaches.



Au sein du bois des Vergnettes, on notera la présence de 6 ha d'Aulnaie-saulaie.

La problématique forestière est particulièrement prégnante en Limousin et notamment en Creuse. Depuis la mise en place, en 2020, du dispositif Néo terra, le Conservatoire a fait l'acquisition de 142 ha de forêts dont 43 ha de boisements humides. Les parcelles forestières achetées sur ce même secteur ont fait l'objet d'un Plan Simple de Gestion (PSG) avec le soutien financier du conseil départemental de la Creuse. Ce dernier a été rédigé avec l'objectif de concilier préservation des richesses naturelles et production de bois de qualité.



## UN BERGER ET DES BREBIS POUR LE SITE DES LANDES DE LA SAUMAGNE, UNE PREMIÈRE !

En septembre 2022, le site des landes de la Saumagne à Saint-Maurice-La-Souterraine (14,4 ha) a de nouveau été pâturé, mais cette fois-ci avec un berger conduisant durant une semaine un troupeau de 100 brebis.

Ce site, confié en gestion par les habitants du hameau de la Saumagne au CEN Nouvelle-Aquitaine en 2005, présente une mosaïque d'habitats : mares temporaires, prairies humides, boisements riverains et marécageux et, surtout, plus de 7 ha de landes atlantiques humides et sèches, habitats en régression à l'échelle du Limousin, victimes du changement des pratiques agricoles, du boisement spontané ou reboisement artificiel.

Le premier chantier de restauration mené par le Conservatoire a eu lieu en 2007. Depuis plus de 13 ans de gestion, le CEN Nouvelle-Aquitaine a réalisé de nombreuses actions de restauration et d'entretien sur les parcelles maîtrisées et notamment sur les secteurs de landes. Différents itinéraires techniques ont été utilisés avec un suivi rigoureux des résultats et impacts sur les habitats et les végétations associées.

Ces dernières années, l'entretien était devenu insuffisant et les éleveurs disponibles et motivés pour emmener leurs bêtes à pâturer sur le site étaient peu nombreux. Ainsi, les ligneux regagnaient du terrain dans la lande, particulièrement les bourdaines et les bouleaux.

L'objectif était donc de retrouver un mode d'entretien adapté avec une pression de pâturage suffisante. Il a donc été décidé d'inclure ce site à un pâturage itinérant déjà en place sur un réseau de sites du Conservatoire à proximité : les sites de la vallée de la Gartempe (pâturage itinérant financé dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 depuis 2018).

C'est ainsi qu'une partie du troupeau d'un éleveur de la commune voisine de Razès (environ 100 brebis de race Limousine et limousines croisées) ont fait le test d'un pâturage gardé sur le site pendant sept jours. Le

berger a ainsi orienté la pression de pâturage sur les secteurs de landes les plus dégradés, avec un pâturage complémentaire dans les autres habitats du site (prairies, sous-bois). Au vu des résultats de cette première session de gardiennage, il a été décidé de renouveler cette opération au printemps 2023, pendant une dizaine de jours.

Pour faciliter la mise en place de cette opération, un parc fixe de nuit doit être installé début d'année 2023.

Ces opérations de gestion sont réalisées dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques Bassin de la Gartempe Amont 2019-2022 et financées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine.

La CELMAR (Coopérative des Eleveurs de la Marche) accompagne le Conservatoire dans cette action en acceptant de salarier le berger en prestation.



# Composition de l'équipe salariée de la Creuse



**Yvan Grugier**  
Responsable d'antenne  
Animateur Natura 2000 Vallée de la Creuse  
et Gorges de la Grande Creuse  
[y.grugier@cen-na.org](mailto:y.grugier@cen-na.org)  
05 55 03 09 03 - 06 52 47 57 93



**Cécile Borde**  
Chargée de missions  
Gestion de sites et  
animation contrat territorial  
Gartempe Amont  
[c.borde@cen-na.org](mailto:c.borde@cen-na.org)  
05 55 03 98 26



**Sophie Catoir**  
Chargée de missions  
Gestion de sites et animation  
contrat territorial Chavanon et  
contrat territorial Creuse amont  
[s.catoir@cen-na.org](mailto:s.catoir@cen-na.org)  
05 55 46 09 83  
07 49 53 97 83



**Sarah Cocquerez**  
Chargée de missions  
Animatrice Natura 2000  
Vallée de la Gartempe  
[s.cocquerez@cen-na.org](mailto:s.cocquerez@cen-na.org)  
05 55 03 09 00  
07 67 76 64 59

**Véronique Daviaud**  
Chargée de missions  
Animation contrat territorial  
milieux aquatiques Sédelle-  
Cazine-Brézentine  
[v.daviaud@cen-na.org](mailto:v.daviaud@cen-na.org)  
05 55 03 09 06  
06 51 39 65 09



**Aurélie Foucout**  
Chargée de missions  
Animatrice Natura 2000  
Vallée du Taurion  
[a.foucout@cen-na.org](mailto:a.foucout@cen-na.org)  
05 55 03 98 25  
07 83 23 96 34



**Karim Guerbaa**  
Chargé de missions  
Gestion de sites, études,  
secrétaire du conseil scientifique  
[k.guerbaa@cen-na.org](mailto:k.guerbaa@cen-na.org)  
05 55 89 14 89  
07 49 46 30 06



**Julien Jemin**  
Chargé de missions  
Animation foncière et animation  
CTMA Creuse Aval - Petite  
Creuse - Hautes Vallées du Cher  
[j.jemin@cen-na.org](mailto:j.jemin@cen-na.org)  
07 67 53 86 10  
06 89 55 65 17  
05 55 89 14 89



**Thomas Jouillat**  
Chargé de missions  
Animation contrat territorial  
Gartempe Amont et du CTMA  
Benaize et animateur du  
Réseau Zones Humides  
[t.jouillat@cen-na.org](mailto:t.jouillat@cen-na.org)  
07 67 54 62 75



**Murielle Lencroz**  
Chargée de missions  
Gestion de sites et suivis  
écologiques  
[mlencroz@  
conservatoirelimousin.com](mailto:mlencroz@conservatoirelimousin.com)  
07 68 10 07 43



**Olivier Nawrot**  
Chargé de missions  
Gestion de sites et suivis  
écologiques  
[o.nawrot@cen-na.org](mailto:o.nawrot@cen-na.org)  
05 55 89 14 89



**Amandine Sanchez**  
Chargée de missions  
Gestion de sites et animation du  
Réseau Zones Humides Briance  
et Vienne Amont  
[a.sanchez@cen-na.org](mailto:a.sanchez@cen-na.org)  
07 49 95 16 41



**Cécilia Will**  
Chargée de missions  
Gestion de sites, Natura 2000  
Vassivière et Serpentes sud  
Haute-Vienne  
[c.will@cen-na.org](mailto:c.will@cen-na.org)  
07 49 75 36 01



**Gérard Magnaval**  
Administrateur du CEN Nouvelle-Aquitaine  
et référent Creuse  
[g.magnaval@yahoo.fr](mailto:g.magnaval@yahoo.fr) - 06 08 89 28 04

**CEN Nouvelle-Aquitaine - Antenne Creuse**  
Maison de l'emploi et de la formation  
Place Joachim du Chalard  
23300 La Souterraine  
05 55 89 14 89



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
Tél : 05 55 03 29 07  
[siege@cen-na.org](mailto:siege@cen-na.org)  
[cen-nouvelle-aquitaine.org](http://cen-nouvelle-aquitaine.org)

Directeur de publication : Pierre Séliquer  
Rédaction : C. Borde, C. Will, J. Jemin, K. Guerbaa, Y. Grugier,  
A. Foucout, A. Sanchez, S. Catoir, T. Jouillat  
Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine  
Photos : CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire  
Bulletin destiné aux adhérents et partenaires de la Creuse  
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé

## Partenaires financiers

